

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm.
ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger Fr. 26.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Paix sur la terre...

● Un ouvrier italien travaillait depuis près d'une année en Allemagne, dans une métallurgie près de Düsseldorf. Un soir, des blousons noirs l'attaquèrent sauvagement dans la rue. Ils l'insultèrent et le rouèrent de coups, uniquement parce qu'il était Italien. Ecœuré, ce dernier n'eut plus qu'une idée : prendre le train au plus tôt pour regagner son pays. Mais la presse s'empara de l'affaire. Elle justifia vertement le comportement des agresseurs et lança un appel en faveur de l'outragé. Alors, de tous côtés, cadeaux et témoignages de sympathie affluèrent à l'ouvrier italien qui, touché par tant de sollicitude, décida finalement de rester en Allemagne pour donner raison aux braves gens contre l'attitude de quelques voyous.

Cause inconnue ?

● A deux reprises, une poussette a pris feu dans le corridor d'un immeuble à Delémont. Un confrère jurassien relatant ce fait divers précise que l'on ignore la cause du sinistre... Il doit bien y avoir parmi les habitants de ce locatif une personne qui ne l'ignore pas, elle...

Le danger des titres

● Un lecteur nous fait remarquer que le titre, en première page, d'un confrère valaisan nous informait de la « condamnation d'Eichmann par Maurice Zermatten ». Redoutable typographie ! En moins d'un espace, d'un point ou d'une virgule, elle peut vous changer la face du monde... Et personne ne peut se vanter d'être à l'abri de ses sautes d'humeur, quel que soit le soin apporté aux corrections. Une ligne qui s'égare lors de la mise en pages et voilà que le journal félicite chaudement des familles en deuil ! Une lettre de trop ou de pas assez et les mots prennent des significations incroyables dans le contexte ! Aubaine pour les chasseurs de perles, mais quelle désolation et quelles insomnies pour les malheureux rédacteurs...

Considérations insolites

Dans un pays trop riche...

Il manque 7000 lits ! Les ondes prêtent leur sentimentalité aux associations de bienfaisance pour émouvoir l'opinion publique.

Ce sont les collectes, à la chaîne ! On dit que le Suisse a le cœur sous la main. Sa générosité proverbiale le rend intéressé à l'indigence des déshérités.

L'intention est bonne et les écus récoltés sont un peu de soleil dans la misère de bien des foyers.

Des foyers honnêtes, mais que les surcharges répétées, les malheurs de la vie comme les malchances écrasent dans le dénuement, entassent dans les appartements trop exigus pour les familles nombreuses.

Si le riche s'assure le luxe d'un ou deux enfants, l'indigent les accepte comme un présent, un bienfait. Les milieux pauvres briguent trop d'honnêteté pour se soumettre à un contrôle des naissances, à des calculs aux chances capricieuses.

L'honnêteté, comme la fureur de vivre que crée la pauvreté, conduisent aux familles nombreuses.

A ces familles nombreuses, dont le père — souvent manœuvre, sinon aussi abattu par ses propres charges ! — ne peut assurer la viabilité honnête.

L'opinion publique a beau jeu de commenter cette misère, d'offrir son superflu !

Aussi, sur notre territoire helvétique, se procréent les actions de bienfaisance, les associations humanitaires pour jeunes et vieux, orphelins et victimes de catastrophes de la nature, familles surchargées !

Le Suisse sait et veut aider ! Les récentes actions dont les magnifiques résultats nous furent connus par la radio et la presse, le témoignent.

Mais cette aide va-t-elle dans le « bon sens », une ligne d'intérêt digne d'un... pays trop riche !

Riche, notre pays l'est. Son économie progresse et les pleurs de la paysannerie — si elles camouflent un réel danger créé par la haute conjoncture : l'exode rural — cachent les aléas de la spéculation.

Une spéculation courue, recherchée, poursuivie et dont s'accommodent avec trop de promptitude nos paysans montagnards valaisans.

Si leur « mayen » se vend aujourd'hui 50.000 fr., que vaudra cet argent, déposé sagement auprès des banques, dans 10, 20 ans, 30, 50... ?

L'avenir nous le dira et l'évolution économique du monde comme du canton.

Ainsi, dans un pays qui s'enrichit journalièrement, des gens croupissent dans le besoin. Leur honnêteté les dissimule. Et trop souvent le meilleur geste humanitaire blesse cette fierté première, celle de ne devoir rien à personne.

Etre son propre maître ! Les commodités actuelles trompent l'individu : le paysan dédaigne la salle de bain dont s'enorgueillissent l'industriel, l'avocat, pour choisir la télévision.

Mais ces lits, offerts d'un geste dont à aucun moment nous ne mettons en doute la bonne intention, où les placera-t-on ? Dans des appartements exigus, des taudis, des réduits sans lumière !

A ces skis récoltés si spontanément et distribués avec non moins de tact et de sollicitude, ne faut-il pas joindre le billet de fr. 100 qui permettra l'achat de souliers, de pantalons de ski, d'abonnements à tous nos moyens de remontée ?

Tous frais supplémentaires exigés par un premier don qui partait du cœur, aux familles bénéficiaires et déjà dans la gêne !

Oui, le Suisse est généreux, d'une générosité qui tait son aisance, sa richesse, calme sa conscience.

Mais d'une générosité qui découvre l'insuffisance de notre assistance sociale officielle, la mauvaise éducation de notre bonté.

L'ère des œuvres humanitaires bénévoles — méritoires certes — est dépassée.

Que sert d'offrir un lit à une famille qui ne saura où le placer ?

Ne faudrait-il pas en provoquant la révision totale de notre système d'assistance sociale, revoir les bases, augmenter ou accorder des subsides ou allocations plus généreux pour l'amélioration des logements, la créa-

tion de nouveaux complexes à loyers modérés, etc...

Que pense-t-on réaliser pour nos populations paysannes de montagne ?

Et, sur le plan fédéral ou cantonal, ne faudrait-il pas envisager un service de surveillance à double but : — déceler et guérir les cas déclarés ; — instaurer un climat éducatif préventif.

La pauvreté n'est pas un déshonneur. Elle peut être une force ! Elle doit être comprise, point heurtée dans sa fierté légitime, secourue honnêtement !

Elle doit surtout inquiéter un pays aussi prospère que le nôtre.

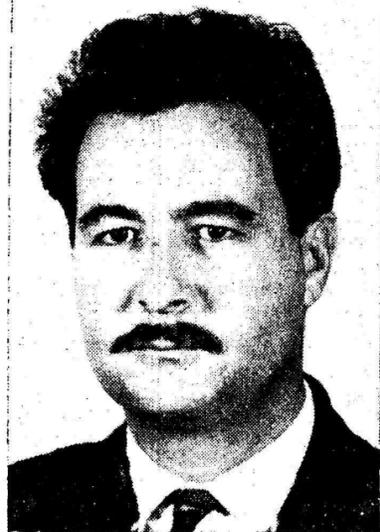
Ces « considérations insolites » de fin d'année, je vous les livre modestement, humblement.

Car, me semble-t-il, ce n'est point au seul moment des réjouissances de toutes sortes que le peuple suisse doit se rappeler d'une nécessité vitale, d'une obligation qui conditionnera son avenir : penser aux déshérités, aux classes défavorisées, aux misères encore trop nombreuses en notre pays.

Mais toujours ! Et même en 1962 !

P. S. Fournier.

Découverte du corps de Georges Olivet au Congo



Le corps du fonctionnaire genevois de la Croix-Rouge internationale, Georges Olivet, a été retrouvé dans une fosse au bord de la route entre Elisabethville et l'aérodrome de cette ville, avec les dépouilles de deux compagnons, Mme Groonen et M. Smedding. L'ambulance de G. Olivet a été prise sous les tirs violents échangés entre Katangais et Ethiopiens.

Vous m'en direz tant !

Les délits qu'un individu peut commettre, avec un peu d'imagination ou de perversité, ne sont pas tellement nombreux.

Le législateur s'est efforcé d'en étendre la gamme à de multiples variantes, notamment dans le domaine des mœurs,

mais un virtuose du mal, lui-même, aurait de la peine à se renouveler.

C'est probablement pour cela que les délinquants se spécialisent généralement dans une ou deux infractions seulement, plutôt que d'élargir leur champ d'activité.

Un escroc ne s'intéresse pas à un hold-up, un meurtrier par passion ne s'amuse pas à voler, et ainsi de suite, en faisant, bien entendu, la part de l'exception qui confirme la règle.

On croit communément, dans le public, que la société comprend deux grands groupes humains : les gens malhonnêtes qui sont en délicatesse avec les lois, qu'ils se fassent ou non pincer, et les gens honnêtes qui se conforment aux lois.

Or en réalité, les gens honnêtes peuvent se livrer à des abus révoltants, sans encourir la moindre peine et dans le cadre des lois.

Leur suffit d'avoir le droit pour eux qui n'a qu'un très lointain rapport avec la morale courante.

Je vais vous citer un cas pour illustrer mon propos.

Une institution puissante demande à un petit propriétaire de lui louer son appartement, mais celui-ci refuse, heureux qu'il est de l'habiter lui-même.

On lui demande alors de vendre sa maison.

Il refuse aussi, car il ne saurait trop où se loger et il n'entend pas, étant donné le prix de la construction, ériger un nouveau bâtiment.

Vous êtes libre, répond l'institution, mais comme vous déversez, depuis des années, vos égouts dans notre collecteur, nous vous serions obligé de les déverser dans un autre.

Voilà qui est parfaitement légal.

Seulement comme la maison se trouve en contre-bas de ce collecteur-là, le propriétaire est contraint d'envisager une petite station de pompage afin d'obtempérer à ce désir.

Il s'informe du prix : la dépense est hors de proportion avec ses moyens ; et dès lors, la situation est simple, il n'y a plus qu'à vendre sa maison, comme on lui avait proposé de le faire.

Rien de plus simple, comme vous voyez. Des cas de ce genre, on pourrait en citer à perte de vue, et ils n'ont rien de nouveau, puisque voici trois siècles, La Fontaine avait déjà pris soin de le noter : La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Les affaires n'ont pas grand chose à voir avec celles du cœur. A. M.

Le citadin et le paysan

Une étude tendant à déterminer l'opinion des populations citadines devant le paysan et ses problèmes a été entreprise récemment dans divers pays d'Europe occidentale, et en Suisse également.

Cette étude est des plus intéressantes car elle éclaire d'un jour curieux les relations villes-campagnes. En effet, le citadin voudrait que le paysan soit agriculteur, mais dans la mesure seulement ou l'agriculteur, en tant que producteur moderne, lui fournit certains avantages économiques ou entraîne des charges moins lourdes pour la communauté. Mais dans son inconscient, c'est l'image du paysan qui domine. C'est une sorte de réserve d'Indiens, avec beaucoup de nature, de protection du paysage, avec des fermes soignées et des champs de blé ondulant au soleil. C'est dans cette réserve que le citadin se reconforte le cœur et l'esprit et retrouve, le dimanche ou lors de ses vacances, la nature perdue. Ce paysan des rêves est encore vêtu de mi-laine, et sa femme du costume régional. C'est lui que l'on serait tout heureux de voir venir en ville avec ses chevaux et son chariot pour vendre ses produits (naturellement meilleur marché grâce à l'absence d'intermédiaires)...

En d'autres termes, le citadin voudrait des denrées agricoles aussi bon marché que possible, mais qui seraient produites comme avant la première guerre. Il préfère évidemment l'œuf bon marché à l'œuf cher, mais il aime tout aussi naturellement mieux la poule qui veille sur ses poussins que la batterie mécanique d'élevage.

Le citadin désire des denrées d'une qualité irréprochable, mais qui soient produites d'une manière aussi naturelle que possible. Il préfère bien entendu les belles pommes à celles qui sont tavelées, mais il désapprouve d'une manière tout aussi naturelle un arboriculteur qui doit faire huit ou dix traitements antiparasitaires par année pour obtenir des fruits de choix.

De même, le citadin critique avec prédilection l'économie laitière dans ce qu'elle aurait de retardataire. Mais si l'on cherche à lui prouver quel tel n'est pas le cas en lui montrant la plaque de beurre pasteurisé qui est sur sa table, il évoque avec nostalgie le beurre d'alpage « naturel », « frais », et « aromatique » qu'il a goûté une fois sur un pâturage...

C'est ce qui incite à se poser pour terminer une question, à laquelle aucune réponse n'a été donnée jusqu'ici : serait-elle encore digne de protection aux yeux du citadin l'agriculture dont le travail ne serait plus une collaboration avec la vie, avec la nature, mais dont la production « sui generis » ne se ferait qu'au moyen de machines, de produits chimiques, de pipettes, de spermatèques, de couveuses et de cartes perforées ?

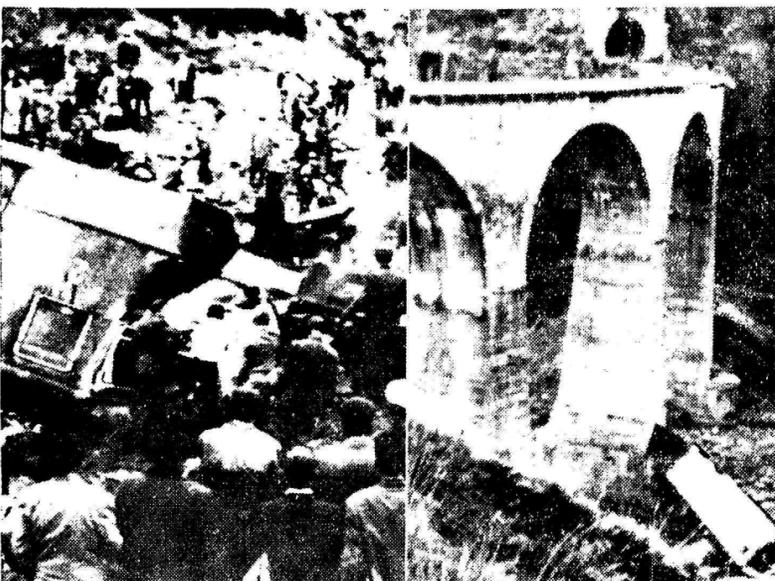
CONFÉDÉRATION

Un nombre fixe de 200 conseillers nationaux ?

Le Conseil fédéral a adressé aux Chambres un message sur les nouvelles bases numériques à adopter pour l'élection des conseillers nationaux. Il s'est prononcé en faveur d'un nombre fixe de 200 conseillers nationaux. Chaque canton devrait avoir au moins un siège. Par rapport à la répartition actuelle des sièges, les modifications seraient les suivantes :

Zurich 35 sièges (+3), Fribourg 6 (-1), Bâle Campagne 5 (+1), Grisons 5 (-1), Genève 10 (+2), et du fait qu'il aurait le plus gros reste, Glaris conserverait ses 2 sièges actuels. Le message sera publié sous peu.

La tragédie ferroviaire de Calabre



Une catastrophe ferroviaire s'est produite sur la ligne Cosenza-Soveria-Manelli-Catanzaro, en Calabre, faisant 69 morts et 27 blessés. Au moment du passage sur un pont, le dernier wagon dérailla et alla s'écraser dans le lit du torrent Fiumarella. - Nos photos montrent, à gauche, le wagon déraillé pendant les premiers travaux de sauvetage et, à droite, le wagon au pied du viaduc d'une hauteur de 30 m.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Tarif indigène sur les M-0 et M-C

Les citoyens suisses établis ou en séjour sur le territoire de la commune de Martigny-Ville peuvent obtenir, pour le prix de 2 francs, à partir du 2 janvier 1962, la carte d'identité fédérale, valant comme carte de légitimation pour indigènes, auprès du poste de police municipale, à l'Hôtel de Ville.

Les citoyens étrangers établis ou en séjour peuvent également obtenir une carte de légitimation pour le même prix. Les intéressés doivent présenter une photographie récente format passeport, 4 x 6 cm. Pour la commune de Martigny-Bourg les citoyens doivent s'adresser au greffe communal. L'Administration

Ski-club

Les participants à la course des 6 et 7 janvier à Engelberg sont priés de se trouver au restaurant des Sports, le mercredi 27 décembre à 20 h. 30, où leur seront fournis tous les renseignements nécessaires. Les inscriptions seront prises immédiatement.

SAXON

Assemblée de l'Espérance

La société de gymnastique « L'Espérance » a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Jean Lambiel, en présence du président d'honneur, M. G.-Emile Bruchez, et de M. Charly Gaillard, député, ainsi que de nombreux membres d'honneur et vétérans.

La partie administrative fut liquidée avec décharge aux responsables du protocole et des comptes.

Le nouveau comité a été formé comme suit: Josy Plan, président, Raymond Bruchez, vice-président, Henri Carruzzo, Hervé Collomb, François Duc, Martial Vouilloz, membres, Fernand Bruchez, moniteur-chef, Michel Veuthey, sous-moniteur, Jean-Pierre Bruchez, porte-drapeau, Jean Lambiel, moniteur des pupilles, Huguette Tornay, monitrice des pupilles.

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Noëls

Durant plusieurs jours, les noëls se sont succédés quasi sans interruption en notre ville.

Il y eut celui de la FOMH, au cours duquel plus de 12000 paquets furent distribués. Au début de l'après-midi, le père Noël, arrivant de la gare, traversa les rues de la ville avant de se rendre à la Maison des Jeunes où se déroulait le spectacle. Par trois fois, les fillettes de l'école primaire durent redonner leur programme, car il n'y avait pas assez de place pour abriter tout le monde en même temps. L'arbre illuminé mettait la première note de Noël dans les yeux des enfants.

Puis ce fut l'arbre de Noël des Syndicats chrétiens au même local, avec aussi des milliers d'enfants comme spectateurs joyeux. C'étaient des films qui égayerent l'assemblée avant que ne coule le vin chaud pour les nombreux accompagnants.

A l'hôpital, les malades entendirent une aubade d'un groupement de la Géronde. Auparavant avait eu lieu le Noël du personnel en présence des autorités religieuses et civiles. M. Robert Carrupt, ancien président du Grand Conseil et président du Conseil d'administration de l'hôpital, salua les participants et remit un diplôme à Mlle Lina Praz, couturière et à M. Marcel Rappaz, jardinier, pour leurs dix ans de service. A ce dernier, qui va entrer à la ville, il présenta ses meilleurs vœux pour l'avenir. Il fut d'ailleurs possible de constater les réels talents de M. Rappaz en admirant la salle magnifiquement décorée par lui.

Enfin, le Noël religieux nous valait la mise en service de la nouvelle église Ste Croix. Il est encore trop tôt pour nous prononcer sur cette construction car il faudra la voir à l'usage. Notons simplement que sa forme cylindrique révolutionnaire nettement ce que l'on a coutume de voir chez nous. Espérons que la première constatation faite ne se confirmera pas par la suite, à savoir qu'elle nous paraît déjà trop petite.

Vœux

Et voici la dernière semaine de l'année, celle que la coutume a dénommée semaine des vœux. Nous ne voudrions pas manquer à la tradition. Nous souhaitons que l'année prochaine apporte à nos fidèles lecteurs la réalisation de tous les souhaits qu'ils formulent et aussi un peu d'indulgence pour le chroniqueur, qui fait de son mieux, mais ne peut, selon le proverbe, contenter tout le monde et son père.

Puissent nos rendez-vous, bi-un trihebdomadaires de l'année prochaine, constituer un lien qui permette au parti de prouver sa belle vitalité.

Sous la direction de M. Josy Plan, ancien moniteur-chef, nous ne doutons pas que la section poursuivra son activité avec plein succès. Le programme élaboré prévoit une soirée en février; la participation des pupilles et pupillettes à la fête cantonale de Brigade et des actifs à celle de Monthey. Quant au loto géant qui aura lieu le jour de l'An, on peut d'ores et déjà dire qu'il connaîtra une complète réussite.

FULLY

Une agréable soirée

Vendredi soir dernier, les ouvriers et employés de l'entreprise d'appareillage et installations sanitaires Staub-Ducrey à Fully étaient conviés au café Central à un excellent repas offert par leurs patrons. Cette agape se déroula dans la meilleure ambiance. Un grand merci à M. et Mme Staub-Ducrey qui donnent un si bon exemple d'entente entre patrons et employés. Un participant.

RIDDÉS

Nouveau notaire

Nous apprenons que M. Jacques-Louis Ribordy, fils du Dr Ribordy, s'est vu décerner par le Conseil d'Etat le diplôme de notaire. Nos félicitations et nos vœux.

CHARRAT

Un cadeau apprécié

A l'occasion de la soirée des écoles qui s'est déroulée samedi, nous avons appris que le Groupement des Coopératives de Charrat offrait un poste récepteur aux élèves de la commune.

Si l'on sait comme les émissions radioscolaires sont prisées par les enfants on comprendra mieux l'attrait de ce cadeau.

Nous félicitons chaudement les coopératrices pour leur généreuse initiative.

Charrat - Sion

Le service de car sera organisé comme d'habitude pour cette rencontre de championnat qui se déroulera jeudi soir, à Martigny.

DISTRICT DE SION

SION

Gros incendie Sous le Scex

Hier, peu avant 20 heures, la sirène retentissait. Sous la pluie battante, les voitures des pompiers se précipitèrent Sous-le-Scex où le feu avait éclaté dans le bâtiment Joris, face à l'ancien dépôt des Services Industriels de Sion qui fut ravagé il y a quelques années par un incendie. L'immeuble en flammes voisine la maréchalerie Rielle et un atelier mécanique, en bordure de la Sionne. Les sauveteurs furent sur place avec une rapidité record et, sous les ordres du major Bohler attaquèrent les foyers de divers points. Une colonne de fumée semée d'étincelles tourbillonnait haut dans le ciel sédunois alors que les badauds, en

foule, cernaient le pâté sinistré. Grâce à l'action énergique des pompiers, le sinistre put être maîtrisé assez rapidement. Mais les appartements de la famille Joris — absente du Valais hier — ainsi que le dépôt de meubles d'une maison vaudoise et le rural de M. Cottagnoud ont beaucoup souffert.

La session prorogée du Grand Conseil est fixée

La session prorogée du Grand Conseil valaisan est fixée au 29 janvier 1962. Les députés auront à délibérer en premier de décrets et projets de routes, de corrections de torrents.

Viège - Bâle 9 - 2

(4-1, 3-0, 2-1)

Patinoire de Viège, glace bonne, 3000 spectateurs.

Arbitres: MM. Aellen (Morat) et Vuillemin (Neuchâtel) arrivés 30 minutes trop tard à cause de perturbations dans l'horaire.

Viège aligna la même formation que contre Zurich.

BALE: Jud; Grob, Braun; Schlaefli, Speidel; Thommen, Zimmermann, Heller; Schneider, Kaufmann, Rutishauser; Kung Beti, Steinhilber; Salathé.

Les buts ont été marqués par: Herold Truffer, sur passe de Pfammatter (2e), Thommen sur passe de Zimmermann (4e), O. Truffer sur tir de loin (10e), H. Truffer sur passe de Salzman (15e), Pfammatter sur passe de Salzman (18e), A. Truffer sur tir de loin (38e), Salzman sur tir de Germain Schmid (39e), H. Truffer sur passe de Salzman (40e), Heller sur passe de Thommen (44e), Pfammatter sur passe de Meyer (50e), Salzman sur tir de loin (54e).

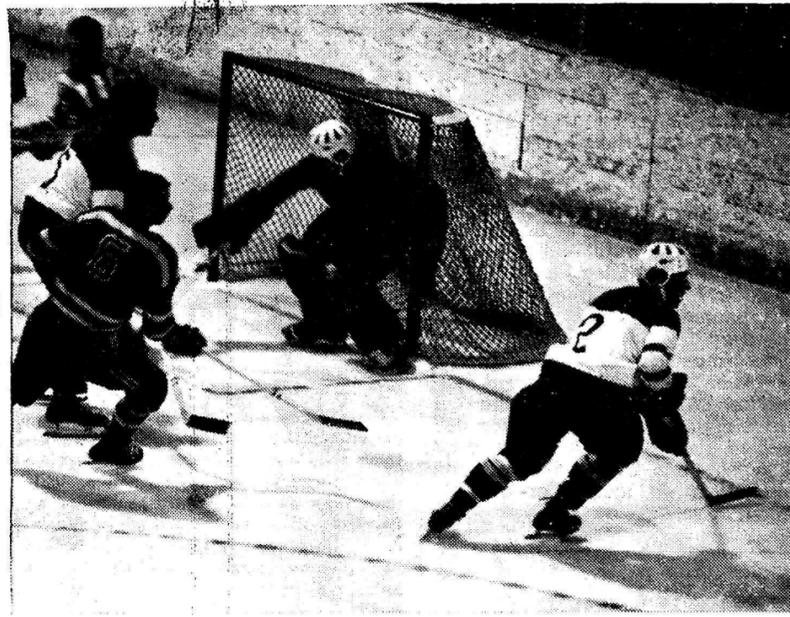
Pénalisations de deux minutes: Speidel, G. Schmid, Grob, Beti, Zimmermann, Studer, Meyer.

Nous savions bien que le H-C Bâle est dans une mauvaise situation, mais cette situation va en s'aggravant. Seul le gardien Jud, joueur de grande classe, sort

du lot et fit pendant longtemps le désespoir des avants locaux. Les visiteurs de hier soir se contentent de détruire le jeu de l'adversaire tout en relançant la contre-attaque par des ailiers aux affuts sur la ligne bleue. On savait bien que Bâle ne pourrait en aucun cas rééditer son coup de l'année dernière en surprenant un Viège démoralisé. Si peut-être la machine haut-valaisanne a eu assez de peine à se mettre en mouvement, les visiteurs peuvent remercier leur gardien qui évita à l'équipe une plus forte marque de buts. Cette rencontre a été surtout placée sous la forme du jeu personnel et du corps-à-corps dans lequel tous les moyens étaient bons pour obtenir un résultat souvent négatif. Il semble bien que Bâle aura beaucoup de peine à obtenir de nouveaux points avant le 10 février.

Du côté de Viège, avec les deux rencontres de samedi et mardi soir, on s'installe en tête du championnat de ligue nationale A avec une petite avance de deux points sur Zurich. Il va sans dire que la rencontre de samedi prochain, avec l'arrivée de Berne, pourrait bien être décisive pour la suite du championnat; les hommes de Bibi Torriani sont armés pour s'imposer; en tout cas une belle empoignée à ne pas manquer.

VIÈGE RESTE LEADER ET IMBATTU EN LIGUE NATIONALE A



Le seul point concédé jusqu'ici par la sympathique formation du HC Viège l'a été l'autre soir contre le champion suisse de l'an dernier, Zurich. Au terme d'une partie d'un haut niveau, le résultat a été de 3-3. Notre photo montre une attaque zurichoise. Pfammatter, le gardien valaisan, barre son but, tandis que l'avant zurichois Berchtold (No 6) attend le puck. A droite Meyer (No 2) et au centre Schmid (No 5) tous les deux de Viège. Hier soir, Viège a facilement disposé de Bâle et l'équipe valaisanne garde solidement sa place de leader du championnat.

Fleurier - Martigny 2 - 2

(2-0, 0-2, 0-0)

FLEURIER: Seiler; Leuba, Neiderhauser, Aellen, Marti, Weissbrodt II; Weissbrodt I, Reymond, Hotz, Jacot, Lischer, Huguenin.

MARTIGNY: Donnet; H. Pillet, Bongard, Darbellay, Maret; Imboden, Pillet G., Nater; Rouiller, Constantin, Richenbach, Diethelm.

Arbitres MM. Aury et Bongard, Lausanne.

Buts: 1er tiers: 4e Weissbrodt II; 20e Weissbrodt I. 2e tiers: 10e Pillet G.; 19e Pillet G.

C'est sans son entraîneur que Martigny s'est déplacé à Fleurier. En effet Michel Wehrli attendait un heureux événement, et nous profitons de cette occasion pour lui adresser nos félicitations, ainsi qu'à son épouse.

Le premier tiers se déroula à l'avantage de Fleurier, qui parvint à concrétiser cette supériorité territoriale par deux buts des frères Weissbrodt. Il en fut tout autre durant le second tiers, car Martigny partit résolument à l'attaque et G. Pillet, en excellente condition, ramena les équipes à égalité. Sur pénalty, G. Pillet fut près de réaliser un troisième filet, mais la chance n'était pas de son côté.

Le dernier tiers fut équilibré. A maintes reprises les deux gardiens furent alertés, mais le score resta inchangé.

L'absence de l'entraîneur Wehrli a évidemment défavorisé Martigny. Wehrli avait donné des consignes strictes à ses joueurs. Pourtant, si certains les appliquèrent sans défaillance, d'autres par contre les négligèrent totalement.

CHAMPIONNAT DE Ire LIGUE

Zermatt - Charrat 3-5

(0-1 (1-2) (2-2))

Patinoire de Zermatt. Arbitres: MM. Burkardt et Défago. 200 spectateurs.

Buts au 1er tiers: 12e Dondainaz sur passe de Raphy Moret. - 11e tiers: 2e Abgottspon sur envoi de la défense. - 3e Amédée Biner sur effort personnel. - 8e Laurent Darioly sur renvoi de la défense; 11e Dondainaz sur cafouillage.

Le C. P. Charrat peut être fier de cette victoire sur un Zermatt au grand complet et décidé à vaincre par tous les moyens. Les Bas-Valaisans devaient se passer des services de Lulu Giroud et de Pointet. D'autre part, les aléas d'un tel déplacement et la différence d'altitude n'étaient pas des facteurs bien favorables.

Dès le coup d'envoi, les équipes s'engagent à fond et ne ménagent pas leurs efforts. Il faudra pourtant attendre jusqu'à la 12e minute pour voir Dondainaz ouvrir le score sur une très bonne passe de Raphy Moret. Les locaux, cependant, ne se découragent pas et harcèlent le gadrien visiteur qui sauve brillamment devant Amédée Biner, le meilleur joueur zermattois.

La deuxième reprise semble confirmer l'avantage des Charratins. Lonfat sert impeccablement le jeune Joseph Darioly qui bat Schuler à la 4e minute. Peu après, le rapide Luisier inscrit le numéro trois sur passe de Dondainaz. Le C. P. Charrat paraît s'acheminer vers un succès facile. Mais, c'est compter sans la hargne des montagnards qui abusent, dès lors, des coups défendus. Egon Schuler marque le premier pour ses couleurs à la 11e minute de cette période.

L'excellent Moret devra s'incliner encore deux fois aux 2e et 3e minutes de la dernière reprise. Ainsi, le score était à égalité et les Charratins perdaient le bénéfice d'un très bon début de match. Toutefois, ils démontrèrent, à cette occasion, qu'ils savaient se reprendre et pouvaient compter sur leurs moyens. L'arrière Laurent Darioly qui avait bien suivi un mouvement de la ligne d'attaque, marquait à la 8e minute sur renvoi de la défense. Dondainaz, le talentueux avant visiteur parachevait ce succès charratins, à la 11e minute, à la suite d'un cafouillage.

Le C. P. Charrat devra confirmer cette victoire méritée, jeudi soir, contre le H. C. Sion. Cette importante rencontre se disputera sur la Patinoire municipale de Martigny, à 20 h. 30. On sait que les Sédunois sont également les favoris du présent championnat.

Amateur
CINÉMA Michel DARBELLY
Pl. Centrale 3 Martigny-Ville

Salvan - Champéry 1-6

Lundi après-midi, sur la patinoire de Salvan, et devant un nombreux public, Champéry I a battu Salvan I, en match amical, par 6 à 1.

L'état de la glace ne permit pas un déroulement normal du match. Champéry, évoluant en série supérieure, domina légèrement durant la première partie de ce match. Dès la reprise, les Salvanais réagirent et lancèrent de nombreuses attaques, presque toutes sans résultat devant l'excellente forme du gardien champérois. Au cours du troisième tiers, les joueurs étant excités, on déplorait quelques accrochages, en grande partie dus à la largesse et au manque d'autorité de l'arbitre. s. d.

FOOTBALL

En huitièmes de finale de la Coupe, Sion rencontrera Young-Boys à Berne

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse, qui auront lieu le 14 janvier, a donné les résultats suivants:

Servette - Baden
Lausanne - Alle
La Chau-de-Ponds - Schaffhouse
Young Fellows - Grasshoppers
Young Boys - Sion
Zurich - Bâle
Soleure - Bellinzone
Montreux - Winterthour

Auto-Ecole TRIVERIO

Martigny - Square Poste 2
Tél. (026) 61616

SUZE

L'apéritif des gens prudents



Pour les fêtes
de bons produits de votre
boulangier-pâtissier

Association valaisanne des Patrons Boulangers-Pâtisseries



Grand choix de cotillons,
farces, bombes de table.

Voyez notre assortiment
en biscuits, vins, mousseux.

Asti dès Fr. 3.70

PRIX-CHOIX
QUALITE
SERVICE

GRANDS MAGASINS
A L'INNOVATION
MARTIGNY

LA NOUVELLE

LAND-ROVER

DIESEL

est arrivée. Venez faire un essai.
Elle est sensationnelle.

SARES S.A.

IMPORTATEUR, ch. des Mouettes 2 - LAUSANNE
Tél. (021) 26 77 26

La Malprat

ROMAN D'ÉLISABETH BONTEMPS

De près, l'intensité de son regard était extraordinaire. Elle laissa ses doigts sur mon bras, tandis qu'elle faisait face à Patrick Ménarieux :

— Je vous en prie, répéta-t-elle... Tout ceci est absurde.

Sa voix était ridiculement fragile et fraîche, pour un tel visage. C'était comme un rire d'enfant dans un fracas d'usine. Mais ce fut, pour moi, comme une ondé bienfaisante qui me vida de toute exaltation.

En fut-il de même pour Patrick Ménarieux ? Je ne sais. Il resta, lui aussi, de très brèves secondes, figé, puis il s'inclina un peu — oh ! très peu — devant elle, d'abord, devant moi ensuite, et, faisant demi-tour une fois de plus, il s'en alla, très droit, vraiment trop, dans la lande empourprée.

Le garde hésita et, finalement, le suivit. Il eut pour nous, au passage, un geste vague de salut. Les doigts de la jeune fille frémissaient toujours sur mon bras. Je n'osais faire un mouvement, de peur de les voir s'envoler. Ils le firent pourtant, mais seulement lorsque le chasseur et son compagnon eurent disparu dans les joncs du sentier.

L'inconnue s'éloigna alors légèrement de moi. Un sourire flottant détendit ses traits.

— Merci, dit-elle.

Brusquement, je réendossai mon angoisse habituelle et la timidité oubliée de mes années d'adolescence.

— Mais... je vous en prie... bafouillai-je. C'était tout naturel. L'impertinence de cet...

Elle m'interrompit :

— Je vous remercie encore. Bien que d'ordi-

5

naire, je sache bien me défendre toute seule. J'ai l'habitude.

Un sentiment qui m'avait déjà traversé tout à l'heure revint s'imposer à moi.

— Vous avez l'habitude de... des paroles de cet homme ?

Elle inclina le front et ses cheveux gonflèrent sous ses oreilles. Ils se connaissaient... Je me trouvais grotesque.

— Excusez-moi.

— Non, dit-elle, ne vous méprenez pas. Je ne veux pas dire que votre intervention a été inutile. Sans vous, « il » m'aurait sûrement fait emmener au château par Justin.

— Quel château ?

— Le château de Rastellac.

— Il lui appartient ? Qui est ce Ménarieux ?

— Le château n'est pas à lui. Il n'est qu'un ami de la châtelaine de Rastellac.

Je grattai le sol du pied, bêtement.

— Et... vous n'auriez pas aimé d'être emmenée au château ?

— Non.

Je relevai les yeux, surpris. La jeune fille avait abandonné son ton amical. Toute la sauvagerie qui m'avait tant frappé en elle, dès que je l'avais vue, la raidissait.

— Ne pourrez-vous me dire si je puis vous revoir ?

— Non. Je ne le peux pas.

— Pourquoi ? Vous habitez par ici ?

Elle parut peser si elle répondrait oui ou non.

— J'habite ici, dit-elle enfin.

— Comment se peut-il ? Il n'y a pas d'habitation. C'est désert. m'a-t-on dit.

Elle eut un énigmatique sourire que je n'aimai pas.

— Méfiez-vous des landes et des déserts, monsieur le Parisien en vacances. Vous en avez eu la preuve tout à l'heure. Vous vous croyiez seul et nous étions trois à vous observer. L'herbe, depuis la légende de la sauge qui cacha, so-disant, jadis, l'Enfant Jésus, l'herbe, pour qui sait s'en servir, est un camouflage idéal.

Raillait-elle ? Je n'en étais pas sûr. Il y avait de l'amertume dans chacun de ses mots. Je

LA MALPRAT

m'obstinai à ne pas lâcher cette belle proie.

— Qu'importe, dis-je, je suis heureux de savoir que vous habitez ici, car, alors, je vous y reverrai. Je reviendrai.

— Pourquoi ?

Elle était grave et, sans raison, j'eus l'impression que je lui faisais mal.

— Mais parce que je veux vous revoir. Je veux que nous devenions deux amis. Il n'y a pas de raison pour...

Elle leva la main. Je n'avais jamais vu de doigts aussi menus. Leur danse fut jolie dans le crépuscule alourdi.

— Il y a quantité de raisons, monsieur, pour que nous ne soyons jamais amis, vous et moi.

— Je n'en vois pas.

— Mais, moi... j'en vois.

La jolie... l'attendrissante pythonisse ! Sa gravité la faisait paraître plus fragile. Je souris. Plus tard, beaucoup plus tard, je devais me souvenir de ses paroles. Plus tard, beaucoup plus tard, j'appris qu'elle avait raison, qu'elle seule « savait » que l'amitié entre nous ne serait jamais possible...

Ignorant résolument les obstacles, je demandai :

— Ne me direz-vous pas votre nom, mademoiselle, pour que, lorsque je reviendrai vous voir, je puisse le crier dans le vent comme un « Sésame, ouvre-toi » ?

— Il ne faut pas revenir, vous dis-je.

— Mais si, jeune fille, il me faut revenir. Je sais que j'ai envie et que je ne résisterai pas à cette envie-là. Je n'ai rien vu de cette île, encore. Je vais me passionner à sa découverte.

— Vous avez tort.

— Peut-être. Mais je suis plutôt du genre obstiné, vous savez.

Elle sourit encore, d'une manière enfantine.

— Je m'en suis aperçue.

— Alors, ce nom ? Jacqueline ?... Martine ?... Sylvia ?...

Elle me regarda, profondément, et je me tus, troublé, presque tremblant.

— Après tout, dit-elle, vous le saurez bien un jour. Ici, on m'appelle La Malprat.

Il y avait tant de différence entre l'âpreté des mots et le son argentin de la jolie voix que je tus tenté, une fois encore, de m'attendrir. Mais il y avait ce bouleversant regard sauvage... Elle commença de reculer, lentement.

— Adieu, dit-elle, et merci pour ce que vous avez fait pour moi. Je n'oublierai pas.

Elle prit sa course, sautant par instants comme un cabri affolé devant des obstacles que je ne voyais pas. Un dernier bond la happa et je restai seul, à contempler le ballet rapide des martinets dans la brume des moustiques.

Je me souvins tout à coup de « l'Ambitieuse » et de mes amis qui devaient me croire perdu. Peut-être même étaient-ils déjà repartis ?

Je jetai un dernier regard autour de moi. Après tout, ce n'était là qu'une grange ouverte à tous les vents. « Elle » ne pouvait y vivre. Où était son refuge ? Son foyer ?... En avait-elle un seulement ?

L'horizon, vers la mer, scintillait vaguement. Dans les oreilles, j'avais encore le son des derniers mots de La Malprat : « ... Je n'oublierai pas ». Et j'eus, très forte, l'absurde conviction que, moi non plus, je ne saurais oublier cette rencontre.

CHAPITRE II

— Laisse courir, dit le Momoniste, debout à l'avant de la pinasse.

Et, aussitôt après :

— Amarre.

Pierre, le beau neveu de mon ami, poussa à fond le gouvernail, et le chaland que nous tirions en remorque vint heurter la végétation penchée de la rive de l'Eyre. D'un bond, André, l'un des matelots, s'enleva et, dans un grand bruit de branches brisées, disparut dans la verdure. Des oiseaux piaillaient et le moteur de « l'Ambitieuse » prit un halètement d'asthmatique. Puis André réapparut, cordage en main, sourire en place.

SKI

Le ski alpin valaisan retrouve son éclat

Il fut un temps où le ski alpin valaisan brillait d'un éclat particulièrement vif. Les victoires aux championnats suisses, les médailles aux Jeux olympiques consacraient cette période faste. Les stations de sports d'hiver avaient à cœur de former une élite de compétition et, à l'Association valaisanne des clubs de ski, on « héritait » si l'on peut dire des champions déjà formés, capables de tenir la dragée haute aux meilleurs du moment.

Puis vint, comme toujours, le « creux ». Chez les jeunes, le souci de se faire une situation en profitant de la haute conjoncture ne laissait que peu de place à l'entraînement au ski. Dans les stations affichant complet, on se souciait plus de répondre aux exigences des hôtes que de pousser une équipe de compétition. L'Association valaisanne des clubs de ski (AVCS) s'est donc trouvée dans la nécessité de prendre elle-même en mains la relève de ce ski alpin.

Depuis quelques années, un long et patient travail en profondeur s'est effectué. Sous la direction de M. Elie Bovier, maître de sports à Martigny, nos alpins de l'AVCS sont préparés avec un soin tout particulier tandis que l'on recherche constamment de nouveaux talents pour assurer l'avenir.

Ce bon et beau travail ne pouvait que porter des fruits. Aussi bien est-ce avec la plus vive satisfaction que nous voyons cette année deux Messieurs, Régis et Albi Pitteloud, des Agettes, crever le mur et forcer la sélection en équipe nationale B. Ils participeront aux courses internationales d'Adelboden et, selon les résultats, au Lauberhorn. D'autre part, Régis et Albi figureront parmi les 16 coureurs (10 d'équipe A et 6 de l'équipe nationale B) qui conservent intactes toutes leurs chances de sélection pour les

championnats du monde de Chamonix. Chez les dames, le succès a commencé avec la Sédunoise Josianne Burlet, qui représenta si bien le ski valaisan. Actuellement, Josianne est en Angleterre pour ses études et ne peut par conséquent pas s'entraîner au ski. Par contre, l'AVCS peut se féliciter de voir Marie-Paule Felley, de Verbier, Fernande Bochatay et Françoise Gay, des Marécottes, figurer dans l'équipe nationale B. Les courses de sélection de Zermatt ont valu cette consécration à nos trois Valaisannes et l'on peut être certain que nos braves skieuses de compétition n'en resteront pas là tant elles mettent de cœur à l'entraînement.

Ce résultat, l'AVCS l'a forgé par un effort soutenu. On peut dire que l'entraînement a été organisé sans interruption du 1er novembre aux courses de sélection. Deux semaines à Saas Fee, deux semaines à Zermatt, une semaine à Leyzin; rien n'a été négligé pour redonner à notre ski alpin l'éclat d'autrefois.

Nous félicitons vivement l'AVCS et particulièrement M. Elie Bovier et lui souhaitons de trouver beaucoup d'autres satisfactions de cet ordre, pour elle bien sûr, mais surtout pour notre canton tout entier qui se doit de reprendre place parmi les grands du ski alpin suisse.

HOCKEY SUR GLACE

Jeudi : Charrat-Sion

C'est en effet jeudi soir que se déroule la rencontre clef du championnat de première ligue. Les deux favoris du groupe ne se feront pas de cadeaux et les spectateurs qui verront le choc Charrat-Sion, demain soir, à la patinoire de Martigny, ne seront pas déçus.

Viège - Zurich 3-3

Patinoire de Viège, temps et glace excellents, 5000 spectateurs.

Arbitres MM. Andréoli (Sion) et Luthi (Berne).

VIÈGE: A. Pfammatter; G. Schmid, Meyer; O. Truffer, Studer; Salzmänn, K. Pfammatter, H. Truffer; E. Schmid, R. Truffer, A. Truffer; Fankhauser, Hug.

ZURICH CP: Heinzer; Bosinger, Riesch Peter, Henzmann; Berchtold, Schlaepfer, Ehrensperger; Parolini, Messerli, Harry; Muhlebach, Wespi, Loher; Frei.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 28 décembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Bulletin routier. 11 00 Musique de chambre - 11 45 Chronique jurassienne (Bourquin, Bienne) - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 55 Le Grand Prix - 13 15 Le quart d'heure viennois - 13 30 Le disque de concert - 16 00 Bol d'airs et de chansons et En intermède: Un livre de Jean Laborde: Un homme à part entière - 16 30 Petits cadeaux des grands interprètes: Wilhelm Kempff, Aurèle Nicolet, Samson François, Pierre Fournier, Arthur Rubinstein, Henryk Szering et Witold Malcuzyński - 17 00 Radio-Jeunesse - 17 35 Quinzaine littéraire: Actualité littéraire, Ecrivains au micro. Les livres et Lettres romandes - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Echee et mat - 20 20 Discomparade - 21 00 Un marin qui parle tout seul, par James Hanley - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit.

Vendredi 29 décembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Bulletin routier. 8 00 Bon départ - 9 00 La boutique aux étiquettes - 10 00 Araignée du matin - 11 00 Chant avec accompagnement - 12 00 Disques - 12 15 Memento sportif - 12 20 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Avant de tourner la page. 14 00 Farandole - 15 00 Thé dansant - 16 00 Conseils en musique - 17 30 Les petits cadeaux des grands interprètes: Robert Casadesu, Alexandre Braïlowski, Witold Malcuzyński, Nathan Milstein, Lili Kraus et Arthur Rubinstein - 18 00 Le micro dans la vie - 18 45 En musique - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir de l'année 1961 - 20 30 1961 revue et corrigée - 21 15 Poésie: Hommage à Rainer Maria Rilke, pour le 35e anniversaire de sa mort - 22 00 Fantaisie: Les prévisions du temps en radioscope - 22 30 Informations - 22 35 Cantate gastronomique, de Hans Haug - 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

15 30 Match de hockey (Coupe Spengler): EV Fuessen-Diavoli Milan - 17 30 L'heure des enfants - 20 00 Téléjournal - 20 15 Une étoile m'a dit - 20 45 Hockey (Coupe Spengler): HC Davos contre Fortsaga Suède - 22 45 Dernières informations - 22 50 Téléjournal.

Vendredi

15 30 Match de hockey (Coupe Spengler): Fortsaga-Diavoli Milan - 20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour: Emission d'actualités - 20 30 Film: Le rideau de bambou - 21 20 Match de hockey: ACBB Paris-EV Fuessen - 22 45 Dernières informations - 22 50 Téléjournal et Carrefour.

Cours des billets

Franc français	85.50	-	88.50
Lire italienne	0.68	-	0.70 1/2
Mark allemand	106.50	-	109
Franc belge	8.50	-	8.75
Pesetas	7.—	-	7.30
Dollar USA	4.29 1/2	-	4.33 1/2
Livre sterling	12.05	-	12.25

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi: Spartacus. Prix imposés par Universal-Film: Fr. 3.—, 3.50 et 4.—. Cinémascope et couleurs.

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi: Les moutons de Panurge, avec Darry Cowl.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 27: L'implacable poursuite. - Dès vendredi 29: Les rôtisseurs de la plaine, avec Elvis Presley.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 28: L'implacable poursuite. Dès vendredi 29: Dans les griffes de Borgia.

MARTIGNY

Rue de la Maladière

Pour le 1er avril 1962 ou date à convenir, à louer beaux appartements dans immeuble en construction, doté du dernier confort: chauffage central, eau chaude générale, ascenseur, frigo, antennes radio et T.V., machine à laver, dévaloir, cave, etc.

2 pièces et hall, cuisine, bains - W. C.

dès Fr. 162,—

3 pièces et hall, cuisine, bains - W. C. séparés avec lavabo

dès Fr. 189,—

4 pièces et hall, cuisine, bains - W. C., douche et W. C. séparés avec lavabo

dès Fr. 255,—

GARAGES chauffés

Fr. 37,50

CHARGES EN PLUS

Pour traiter: M. Bernard CONTAT, rue du Simplon 16 - Martigny, tél. 6 19 27.

Les buts ont été marqués par: Messerli (son tir fut dévié par Otto Truffer dans ses propres filets (2e), Schlaepfer sur une longue passe de Ehrensperger (7e), Anton Truffer sur passe de Richard Truffer (8e), Pfammatter sur renvoi (39e), Messerli sur effort personnel (43e), Hérolf Truffer sur passe de Salzmänn (56e).

Pénalisations de 2 minutes: Muhlebach, Salzmänn, Bosinger, Harry, O. Truffer, Riesch.

La venue de Zurich en terre valaisanne reste un peu l'événement sportif de la saison. Encore une fois, la rencontre Viège-Zurich a tenu toutes ses promesses et les 5000 spectateurs qui firent le déplacement à Viège ont été comblés. Le jeu a été plaisant et très rapide pendant 60 minutes.

Le départ des Zurichois fut comme toujours foudroyant et après 7 minutes ils avaient déjà deux points d'avance. La réplique des Viégeois ne se fit pas attendre et une minute plus tard ce sera Anton Truffer qui terminera une action lancée par son frère Richard.

Le deuxième tiers, placé sous une nette domination des locaux, fut la phase la plus rapide de cette rencontre des deux grands. Cette période de jeu permit aux hommes de Bibi Torriani d'obtenir l'égalisation mais au prix d'efforts soutenus qui virent les visiteurs souvent acculés dans leur camp de défense. C'est surtout pendant ce laps de temps que l'on put admirer toute la classe du gardien des visiteurs, car c'est bien lui qui à ce moment-là put arracher un point aux Viégeois.

La dernière reprise sera beaucoup plus

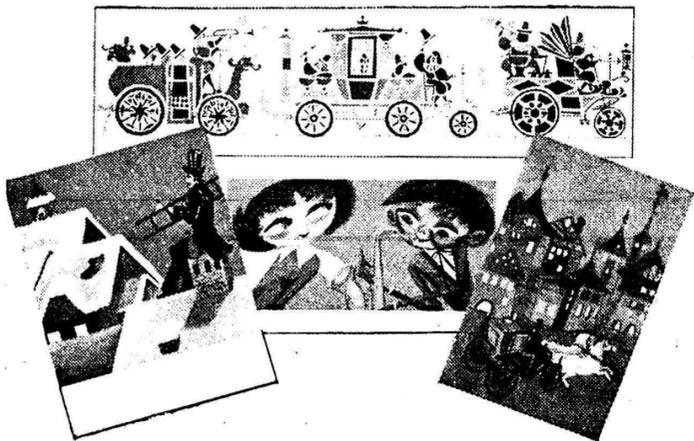
équilibrée; on ne prit que rarement des risques, la défense restant intraitable de part et d'autre. Ce sera pourtant Messerli qui surprendra le portier viégeois en contournant la cage alors qu'Hérolf Truffer dans une formidable foulée terminera une action de Salzmänn.

Une belle partie, du vrai hockey comme on aimerait en avoir plus souvent, et aussi la rencontre de la saison.

TENNIS

Australie - Italie 2-0

En finale de la Coupe Davis, l'Australie mène 2-0 contre l'Italie. Emerson a battu Pietrangeli et Laver a battu Sirolo. Ces deux matches ont été terminés en trois sets. Le double opposera Emerson-Fraser à Pietrangeli-Sirolo.



...avec nos meilleurs vœux

En route pour 1962

Porte Neuve
SION

Sténo-dactylo

est demandée par important commerce de la place de Martigny. Entrée 3 janvier 1962.

Faire offre s chiffre P 91.238 S à Publicitas Sion.

INSTITUT DE COMMERCE de Sion

9, rue du Vieux Collège

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois - Formation de sténo-dactylographes - Prépare: aux examens d'admission PTT et CFF

Rentrée: 8 janvier

Sections p. débutants et élèves avancés

Diplômes: de commerce, de sténo et de langues Professeurs avec grades universitaires. Demandez le programme d'études à la

Direction:

Dr Alexandre THELER professeur diplômé

Téléphone (027) 2 23 84 Ecole 2 14 84 Privé

Vernayaz, à louer pour le 1er février ou date à convenir, un

APPARTEMENT

neuf, 3 pièces, confort moderne (hall meubleable). Ecrire s ch. P 91.237 S à Publicitas Sion.

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce. Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention: «offres écrites» ou s'adresser par écrit, etc.

REGISTRES ET CARNETS de laiterie

Imprimerie MONTFORT

Martigny

†

Monsieur et Madame Lucien TORRENT-TORRENT, à Grône; Madame et Monsieur Max MARTIN-TORRENT et leurs enfants, à Grône; Madame et Monsieur Augustin TORRENT-TORRENT et leurs enfants, à Grône;

Madame et Monsieur Fernand ZUFFE-REY-TORRENT et leur enfant, à Grône;

Madame veuve Anasthasie THÉODULOZ et ses enfants, à Sion, Genève et Grône;

Les enfants de feu Marcelin FAVRE-THÉODULOZ, à Grône, Ollon, Réchy et Genève;

Monsieur François TORRENT-VOGEL et ses enfants, à Grône, Réchy et Noës;

Les enfants de feu Vincent TORRENT, à Grône;

Les enfants de feu Théodore MÉTRAILLER-TORRENT, à Nax, Grône et Sion;

Madame veuve Marthe TORRENT-PANNATIER et ses enfants, à Nax et Sion;

Madame veuve Berthe TORRENT-FARQUET et ses enfants, à St-Léonard, Sierre et Bramois;

Madame et Monsieur Marius VUISTINER-TORRENT et leurs enfants, à Granges;

ainsi que les familles parentes et alliées THÉODULOZ, TORRENT, BRUTIN, BURCHER, ARBELLAY, NEUROHR, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

veuve Alexandrine TORRENT née THEODULOZ

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 26 décembre 1961, à l'âge de 66 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, le jeudi 28 décembre 1961, à 10 h. 30.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

SOUVENIR

Raphaël Michellod

28 décembre 1960 — 28 décembre 1961

cher époux, papa et grand-papa, un an après ton départ tu demeures toujours aussi présent dans nos cœurs.

La messe anniversaire sera célébrée à Leytron, le jeudi 28 décembre, à 8 h.

Ta famille.

LE RESPECT DES NOBLES TRADITIONS DE LA TABLE

La Rôtisserie du Sommet des Vignes
Route de la Forclaz s/ Martigny

vous propose son

Menu de Gala du Réveillon de Saint-Sylvestre à Fr. 25.-

(Il ne reste que quelques places)

- Le Médaillon de Langouste à la Gelée de Porto
- Le Bouquet de Crevettes en Barquette
- La salade Russe - Les Crudités
- Le Consommé à la Moëlle
- Le Chapon du Pays Beau Rivage
- La Sauce Suprême
- Le Riz Pilaw
- Le Sorbet au Citron
- La Côte de Bœuf « Maître Pierre »
- Le Bouquet du Jardin
- La Pomme Gaufrette
- Les Salades Assorties
- La Coupe de Fraise à la Romanoff

Réservez votre table dès maintenant au No (026) 6 16 19

Rôtisserie du Sommet des Vignes
Route de la Forclaz s/Martigny
Monsieur et Madame Pierre Hagger
Chef de Cuisine

Nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.



Talstrasse 82, Zurich 1 Tél. (051) 27 92 93

Nous engageons



- STATIONS TRANSFORMATRICES
- STATIONS DE COUPLAGE
- POSTES BLINDÉS
- TABLEAUX DE DISTRIBUTION
- COFFRETS DE DISTRIBUTION
- SALLES DE COMMANDE
- POSTES EN PLEIN AIR

serruriers

parfaitement au courant des divers travaux de serrurerie, tôlerie et soudure électrique ou autogène.

mécaniciens-électriciens

et **électriciens**

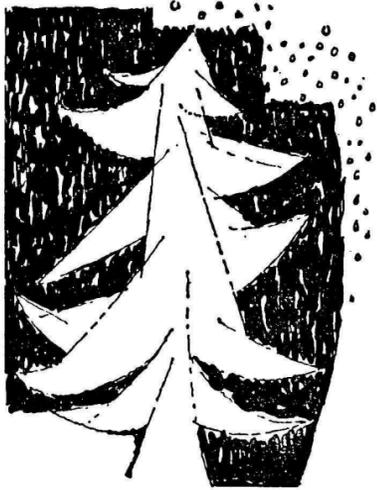
pour travaux de montage et de câblage. Formation éventuelle dans cette spécialité. Les monteurs en courant faible seront également pris en considération.

Possibilité de déplacement sur des chantiers extérieurs après quelques mois de stage en atelier.

Places stables. Semaine de 5 jours.

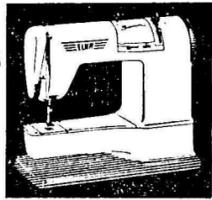
FAITES VOS OFFRES à

PANEL S. A., tél. (021 71 41 41 - PREFERENCES près LAUSANNE.



Une

ELNA
pour
NOËL



M. WITSCHARD

MARTIGNY-VILLE — Tél. (026) 6 16 71

Docteur **PIERRE CARRUZZO**

Spécialiste médecine interne F.M.H.

ABSENT

jusqu'au lundi 8 janvier 1962

On cherche

Livreur (s)

pour camion.

Ecrire s'chiffre P 17.216 S à Publicitas Sion.

MARTIN BAGNOUD

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

VENTES & ACHATS ASSURANCES

SIERRE

Tél. (027) 5 14 28

Cinéma



Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - La plus grandiose épopée de l'Histoire :

SPARTACUS

avec Kirk Douglas et Jean Simmons. 3 h. de spectacle inoubliable. Prix imposés : Fr. 3, 3,50 et 4.—.



Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Le plus français des films français :

LES MOUTONS de PANURGE

avec Darry Cowl et Pascale Roberts.



Mercredi 27 - (16 ans révolus) - Un palpitant «western» :

L'IMPLACABLE POURSUITE

Dès vendredi 29 - (16 ans révolus) - Le 1er film d'aventures d'Elvis Presley :

LES RODEURS de la PLAINE



Jeudi 28 - (16 ans révolus) - De l'action, des aventures :

L'IMPLACABLE POURSUITE

Dès vendredi 29 - (16 ans révolus) - Un puissant film de cape et d'épée :

DANS LES GRIFFES DE BORGIA

Tél. 6 31 66

Demain soir jeudi 28 décembre à 20 heures 30 à la PATINOIRE DE MARTIGNY



le grand choc de Ire Ligue

CHARRAT SION

Le prix de la qualité Fr. 3970.-

Tout compris et garanti 10 ans
Larges facilités de paiement
Service d'entretien gratuit après vente

Un mobilier complet signé

AMEUBLEMENTS Vionnet SA

BULLE ET GENÈVE, RUE DU ROVERAY 16

Documentation gratuite, sans engagement.

exposition permanente
Tél. 029/27240



Incroyablement simple à manier

de plus, un excellent rendement, c'est à cela que l'on reconnaît la **BERNINA** la machine à coudre de marque suisse la plus achetée.

BERNINA

R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
SION

Tél. au (026) 6 18 82.

bon chien de garde

J'achète un

M. Adrien Berra, représentant général, à Monthey, se fera un grand plaisir de vous faire visiter gracieusement nos expositions à BULLE, sans frais et sans engagement pour vous.

Des lits? Mais où les mettre?

Brèves nouvelles

Sion — La Station cantonale d'essais agricoles présentera ces jours un procédé de défonçage des vignes au moyen de la dynamite. Tous les viticulteurs sont invités à examiner ce procédé nouveau.

Sion — Un confrère, M. Hugo Besse, de la rédaction du « Nouvelliste du Rhône », quitte son emploi pour achever ses études à Londres par un doctorat. Nous lui souhaitons plein succès.

Grimisuat — A Grimisuat est décédée subitement Mme Esther Balet, 46 ans, épouse de Jean-Baptiste, terrassée par une crise cardiaque. Nos condoléances vont à la famille dans la peine.

Sierre — A l'hôpital de Sierre est décédé le jeune Alexandre Brunner, 18 ans, domicilié à Salquenen. Le malheureux est décédé des suites d'une chute à vélomoteur.

Martigny — On a hospitalisé à Martigny M. Jean Giroud qui s'était fracturé le crâne au cours d'une chute. Le blessé habite La Bâtiar.

Sion — Ce sont plus de 1500 petits Parisiens qui ont gagné, ces jours, les stations du Centre du Valais, où ils demeureront une dizaine de jours.

Ardon — La galerie d'amenée d'eau de Morge-Lizern, longue de 7 km., a été mise en service. Une manifestation a marqué l'événement.

Sion — Par quinze voix contre cinq, le conseil général de Sion a voté une résolution socialiste demandant aux autorités fédérales, cantonales et communales, de prendre des mesures contre les dangers des retombées radioactives, réclamant des démarches auprès des gouvernements qui procèdent à de telles expériences.

Les « Considérations insolites » de première page donnent l'occasion à P. S. Fournier d'évoquer le problème de l'aide aux déshérités de la vie. Dans ce pays trop riche qu'est le nôtre en période de haute conjoncture, tout ce qui reste de misère fait injure. D'autre part, aider sans blesser est un art difficile. A l'heure des réjouissances et des réveillons, n'est-il pas indiqué de penser sérieusement à ces problèmes? L'aumône est indigne d'un pays trop riche; nous n'aurons pas fait grand chose tant que les conditions d'existence d'une partie de notre population continueront à l'exiger.

Pour une plus grande sécurité des automobiles

S'il fallait faire le compte exact de ce que les accidents de la circulation coûtent au pays, les chiffres atteindraient un total colossal, auquel on devrait ajouter la somme des souffrances et la disparition d'êtres dont on ne sait ce qu'ils auraient pu contribuer au progrès des idées, des sciences, de l'économie. Mais ces pertes-ci ne sont pas chiffrables. Il est un fait que des normes de sécurité plus grandes et inflexibles pour la construction des automobiles, imposées par le législateur sont seules capables de mettre fin à l'hécatombe — et les frais qu'elles impliquent pour les constructeurs et les acheteurs sont négligeables par rapport aux conséquences financières et autres des accidents que doit supporter en fin de compte la collectivité.

Un fabricant de produits pharmaceutiques ou alimentaires est soumis à une réglementation sévère et doit prouver que ce qu'il offre ne met pas en danger la santé publique. Il n'y a aucune raison pour que les constructeurs d'automobiles ne soient pas obligés également à ne mettre sur le marché que des véhicules répondant à certaines normes obligatoires minimales de sécurité.

Un mouvement commence d'ailleurs à s'ébaucher dans ce sens. L'hebdomadaire du Touring-club suisse, « Touring », a calculé que 100 dollars suffiraient pour couvrir les frais des adjonctions essentielles à apporter à une automobile pour qu'elle offre la sécurité voulue; ceinture de sécurité, serrures de portières, enveloppe protectrice renforcée, volants moins meurtriers, boutons et poignées cachés, dossiers de sièges, capitonnage, etc.

Les laboratoires aéronautiques Cornell, sur demande d'une société d'assurances des Etats-Unis, a mis au point une automobile expérimentale surnommée « voiture survie », offrant le maximum de sé-

curité. On a ainsi démontré, pour commencer, qu'il était possible de munir un véhicule conventionnel, pris dans une chaîne de montage ordinaire, d'un équipement de sécurité sans devoir apporter des modifications de structure. Vingt-quatre adjonctions ont été apportées; la banquettes avant a été remplacée par deux sièges tonneaux séparés, munis de ceintures et de bretelles de sécurité. Les côtés de ces deux « capsules » sont arrondis et offrent une protection maximale en cas de collision latérale ou arrière. Elles sont en outre munies d'un protège-nuque et sont solidement arrimées, car on a remarqué que les sièges avant sont souvent arrachés lors d'une collision survenant même à une vitesse très modérée.

La direction est flexible et télescopique; elle « cède » en cas de choc; le chauffeur évite ainsi l'empalement fatal de la cage thoracique ou la défiguration. Le volant est rectangulaire, en guidon, et réduit le danger de l'éclatement de la rotule tout en assurant une plus grande visibilité. Les freins sont à double circuit. Si l'un d'eux est endommagé, l'autre entre immédiatement en fonction. Les vitres sont spécialement traitées pour augmenter leur résistance à la pénétration, pour éliminer 95% des rayons ultra-violet et pour réduire de 30% l'entrée de la chaleur. Les pare-chocs sont bien conçus et le capot est dessiné de telle façon que le piéton qui serait éventuellement touché ne serait pas déchiré par des protubérances.

En vérité, pourquoi ne construit-on pas des autos plus sûres? Si les constructeurs manquent d'imagination et du sens de la responsabilité, si les acheteurs continuent à estimer que « les accidents c'est pour les autres », alors il reste la méthode obligatoire: la loi. Que tous ceux qui y sont intéressés fassent entendre bien haut leur voix.

Savez-vous que...

... les importations de bovins de boucherie et de viande de bœuf ont été temporairement suspendues par l'Italie.

Le Ministre italien du Commerce extérieur a pris cette mesure lorsque le prix intérieur des bouvillons est tombé au-dessous de l'équivalent de 9,97 cents par kg. Les importations de bœufs et de veaux sur pied risquent aussi d'être suspendues si le prix tombe au-dessous de 6,12 cents par kg. pour la seconde qualité.

Les dérogations à cette interdiction concernent le bœuf congelé destiné aux forces armées et les glandes congelées servant à la préparation de produits pharmaceutiques.

... en Italie, la production de vin a été très inférieure cette année aux moyennes des dernières années.

La production sera probablement de l'ordre de 51,10 millions d'hectolitres. L'année dernière, elle avait atteint 3,78 millions d'hectolitres de plus, 15,14 millions d'hectolitres de plus que l'année précédente et environ 17,03 millions d'hectolitres de plus l'année précédant celle-ci. Malgré cette diminution de la production, les perspectives du marché sont

meilleures car les stocks de vin ordinaire ont été ramenés à un niveau raisonnable et, jusqu'à présent, les exportations ont été plus élevées cette année que l'année dernière.

... pour 1960, la balance du commerce extérieur des produits laitiers a été positive pour la Suisse. Si l'on prend pour base de calcul la valeur en lait frais de tous les produits laitiers, on s'aperçoit que la Suisse en a exporté 288 000 tonnes métriques de plus qu'elle n'en a importé. La valeur des exportations de fromage s'est élevée à 150 millions de francs dont 113 millions pour le fromage à pâte dure et 37 millions environ pour le fromage en boîtes. L'importation de fromage n'a été, en revanche, que de 25 millions de francs.

L'obus égaré

● La nouvelle nous parvient que les paroissiens de St. Simon, l'une des paroisses de Metz, l'ont échappé belle. Pensez donc: des ouvriers viennent de découvrir dans le clocher de ladite église un obus non explosé, datant sans doute des années 44-45, époque héroïque de la libération. Il nous souvient, en lisant ce petit fait-divers, que c'est en cette même église qu'un brave chanoine avait organisé, pendant les années d'occupation, à la barbe de la horde hitlérienne, la résistance de fait. On put ainsi entendre du haut de la chaire ces mots - ni latins, ni français, ni allemand - : *Snam po tojo - lisez: ce n'est pas pour toujours. Et ainsi la population opprimée put, grâce aux paroles consolantes du brave chanoine dont il est question, attendre avec une lueur d'espoir cette libération tant souhaitée. Quant aux autres - dont ma famille et moi-même - nous prenions le chemin de l'exil. - Et c'était vers la même époque des fêtes de fin d'année, comme en ce moment, sur les routes enneigées, par un froid pas du tout agréable, traînant nos hardes, que nous nous acheminions vers un refuge problématique. Et si au départ ils ne nous affublèrent point de l'étoile du jadaïsme, par contre, ils nous appliquèrent l'étiquette d'« éléments peu sûrs ». Eléments peu sûrs oui, certes, pour leur victoire finale - victoire à laquelle les cadres du parti ne croyaient eux-mêmes plus depuis belle lurette.*

COUP D'ŒIL

sur la vie politique, économique et sociale

Moins de salopettes, plus de cols blancs

● Les administrations privées et publiques, ainsi que les emplois de techniciens, attirent de plus en plus nos compatriotes. Les Suisses veulent choisir leur emploi et ils marquent une visible répugnance envers les gros travaux ou les emplois salissants. Ainsi peut-on expliquer que le nombre des ouvriers suisses a diminué de quelque 17.000 unités de 1956 à 1961, alors que le nombre des ouvriers étrangers augmentait de quelque 120.000 unités.

L'inconnue de fin d'année

● Si l'on est à peu près sûr de voir la conjoncture se maintenir l'an prochain à un niveau fort satisfaisant, la grande inconnue reste l'évolution des salaires et des prix. Après une accalmie de plusieurs mois, l'indice des prix à la consommation vient de faire un bond en avant. Il entraîne les salaires à sa suite et ceux-ci — dûment augmentés — se répercuteront à leur tour sur les prix: d'où nouvelles hausses. Où cela s'arrêtera-t-il? Inflation ou pas inflation? C'est la question du jour. Il dépend surtout de la sagesse et de la modération de tous les milieux de la population d'éviter que le mouvement inflationniste prenne des proportions catastrophiques.

Une loi fédérale sur le bail commercial?

● Rien n'est moins certain. Le Département fédéral de Justice et Police a bien élaboré un projet de loi, mais ce dernier ne recueille pas que des ad-

hésions. Soumis aux cantons, quatorze d'entre eux ont jusqu'ici répondu: six verraient d'un œil favorable une loi fédérale sur le bail commercial. Mais les huit autres y sont hostiles et voudraient en tout cas que rien ne fût entrepris avant de connaître le sort réservé au projet de loi sur la propriété par étage. Quant aux grandes associations économiques, elles aussi consultées, dix-sept d'entre elles ont répondu, avec une forte majorité opposée à toute réglementation légale du bail commercial.

Besoins d'énergie

● L'industrie est toujours en quête d'énergie. Au cours de l'année hydrographique 1959/60, les usines électriques suisses ont fourni 6.299 millions de kWh de courant à usage industriel. La branche qui a été la plus importante consommatrice est la métallurgie, avec une consommation de 1.850.000 kWh; l'industrie chimique vient ensuite avec 1.550.000 kWh; en troisième rang nous trouvons l'industrie des machines, appareils et instruments, avec une consommation de courant de 692.000 kWh.

Toujours le problème des logements

● L'industrie suisse de la construction a fait cette année un effort tout particulier pour faire face à la demande. 1961 sera une année record, quant au nombre des logements terminés. 1960 avait déjà obtenu des résultats très satisfaisants. D'ailleurs, la Suisse vient en bon rang parmi les pays voisins. Si, en 1960, la Suisse a construit 9,3 logements pour 1.000 habitants, on en

compte 5,7 en Belgique, 6 en Italie, 7 en France, 9,1 en Suède. L'Allemagne occidentale a par contre fait mieux que nous, en construisant 10,5 logements par mille habitants.

La Suisse s'enrichit

● Telle est du moins la déduction que l'on peut tirer de la statistique du revenu national. En 1960, le revenu national net s'est élevé à 32,1 milliards de francs, contre 29,9 milliards en 1959. Le revenu du travail des personnes dépendantes (soit les salariés) s'est accru de 7,6%. Celui des indépendants a augmenté de 4,6%. Enfin, les bénéfices effectifs des entreprises ont augmenté de 5%. L'augmentation moyenne du revenu national a été de 7%.

Plus de 4.000 banques en Suisse

● Il y avait 4.018 banques et agences de banques en Suisse, en 1960. Déduction faite des banquiers privés et des succursales de banques étrangères, les établissements suisses étaient au nombre de 1.519, avec 3.940 succursales. Numériquement parlant, les petits établissements (à forme coopérative ou de société par actions) dominent. Au point de vue de la puissance financière, la prééminence appartient aux banques cantonales et grands établissements de crédit.

A TRAVERS le monde

● BOGOTA

42 morts et 122 blessés, tel est le tragique bilan d'une explosion mystérieuse qui s'est produite au cours d'une cérémonie de Noël qui se déroule chaque année dans un quartier d'artillerie à Bogota.

● BALI

Pour répondre à l'appel du président indonésien Soukarno, le gouverneur de l'île de Bali a ordonné la mobilisation partielle de la population. De nombreux jeunes gens se sont inscrits pour suivre les cours d'instruction et préparation militaires.

● HAMILTON

On qualifie d'un réel succès les conversations qui ont eu lieu aux Bermudes entre M. Macmillan et le président Kennedy. Les entretiens ont été particulièrement fructueux au sujet de la question de Berlin et sur le problème des essais nucléaires atmosphériques. Des négociations seraient même envisagées avec Moscou.

● ROME

Dans sa bulle de Noël, Jean XXII a annoncé l'ouverture du prochain Concile Oecuménique pour l'année 1962. La date d'ouverture sera annoncée ultérieurement.

● WASHINGTON

Les milieux entourant le président Kennedy sont inquiets de l'état de santé du père du président des Etats-Unis. Celui-ci s'est aggravé et les médecins estiment les résultats imprévisibles, étant donné l'âge du patient: 73 ans.

VAUD

Le conseiller d'Etat A. Maret se retirera en mars prochain

En mars prochain, M. Arthur Maret, depuis le 12 mars 1946 chef du Département des travaux publics, a fait savoir au comité du parti socialiste lausannois qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections.

M. Arthur Maret, né à Chesalles sur Oron le 11 août 1892, a été syndic de Lausanne avant d'être le premier conseiller d'Etat socialiste. Il a présidé le gouvernement vaudois en 1951 et en 1956.

Notes brèves

LUNDI: Il est concevable que pour certaines missions spéciales, les gendarmes se déguisent en « civils », mais cela provoque parfois des quiproquos. M. Joye en a été dernièrement la victime avec ses deux enfants. Heureusement que les blessures sont légères et pratiquement sans suite. Mais, tout de même, la chasse donnée à trois bandits dangereux ne peut justifier des erreurs de jugement sur les personnes à mitrailler. En cas de barrage de police il faudrait que l'un au moins des policiers présents soit visiblement revêtu de ses insignes. Les innocents ne risqueraient plus alors de les prendre pour des détresseurs.

MARDI: Hier soir, émission à la TV sur le problème des enfants face au cinéma, au livre et au petit écran. Le sujet est introduit par la présentation de quelques réflexions de petits garçons qui déclarent en majorité aimer les films et histoires à bagarre. De là on tire des conclusions sur l'agressivité de la jeunesse et son admiration pour la force brutale. Rien de plus faux! D'abord, on n'a pas tenu compte qu'il existe aussi des petites filles qui, elles, n'ont pas été interrogées. Et aussi que l'idéal des gosses est souvent d'être le plus fort, le plus grand, pour faire régner la justice et l'ordre et non par amour de la force elle-même. L'enfant aime avant tout le redresseur de tort et non le muscle pour le muscle. Les blousons noirs sont une catégorie exceptionnelle d'arrières, parfois volontaires.

MERCREDI: Dans la presse sportive commencent à apparaître les grands noms du ski suisse. Constatons qu'aujourd'hui le Valais ne brille pas comme autrefois dans les disciplines sur neige. Les sociétés de développement de nos stations devraient pourtant comprendre que la présence d'un seul grand crack de valeur internationale, issu de l'endroit, vaut plus que toutes les publicités du monde. Il est normal que des champions doués préfèrent au bout d'un temps la vie plus sûre et plus attirante de professeur. Aussi, ne devrait-on pas, s'il le fallait, déléguer de ses soucis matériels immédiats un véritable as du ski, afin qu'il puisse faire briller au loin le nom de la station qu'il représente. On ne mesurera jamais assez l'apport pour Zermatt, Verbier ou Montana des grands que furent par exemple les Perren, Fellay ou Rey.

JEUDI: M. le conseiller fédéral Spuehler a refusé aux Valaisans leur cadeau de Noël. M. Guntern, conseiller aux Etats, lui demandait de faire édifier la double-voie CFF sur tout le tracé Sion-Brigue. Le conseiller fédéral a eu la réponse la plus précieuse qui soit en affirmant tout bonnement que la ligne valaisanne n'avait pas encore atteint le plafond de ses possibilités. On a fort goûté la plaisanterie tout au long du Rhône, mais on sait aussi que c'est à cause de ce mélange de voie unique et de voie double que la capacité du réseau valaisan ne pourra jamais atteindre son plafond. D'où nous n'aurons jamais la double voie sur tout le trajet valaisan.

Ah! si le père Noël pouvait distribuer ça et là quelques bribes de logique!
VENDREDI: Noël, la fête de l'espoir par excellence approche à grands pas. A la vitesse où vont et les événements et les progrès de la technique, faut-il souhaiter autre chose que de pouvoir fêter un autre Noël dans 12 mois? Les Grands seront-ils assez sages pour ne pas nous atomiser tous? Les légions d'hommes de bonne volonté veulent la paix sur la terre. Que les autres aillent donc régler leurs querelles dans la lune.

J. Echo.